

In March 1984, at the second Constitutional Conference on Aboriginal Rights, the Government will address equality rights, aboriginal title, treaties, aboriginal and treaty rights, land and resources, and aboriginal self-government.

#### V. *Pursuing our Canadian Identity*

We Canadians know that our diversity—our lack of pressure to conform to a single mold—is an integral part of our identity. Canadian variety, tolerance and civility are to be treasured and nurtured.

If Canadians are not to be strangers in their own land, however, radio and television must both inform us and enlarge our horizons. To this end, legislation will be presented to implement the new National Broadcasting Policy. This policy will assure greater Canadian content on the Canadian Broadcasting Corporation, extend French language program services, improve international marketing of Canadian cultural products, enhance regional and native access to broadcasting services, and provide incentives for private production of programs.

In recognition of the proliferation of electronic technologies, new policies for film, video and sound recording will be introduced to strengthen the private production industry. Revised telecommunications legislation will also be advanced. Proposals will be made to change the copyright laws to provide greater protection for the work of artists, authors, and entertainers.

The definition of a registered charity under the Income Tax Act and related matters will be referred to a joint parliamentary task force.

Immigrants have always brought new ideas, energy, and talent to Canadian society. A new act will be introduced to give statutory recognition to the Government's policy of multiculturalism. To recognize the valuable contributions of immigrants over 65 years of age, most of the formal requirements for Canadian citizenship, aside from residency, will be relaxed for those over that age. The Government will continue to promote a wider knowledge of our two official languages, and to support the voluntary sector in over a thousand projects of heritage language instruction, offered to 125,000 students. The Government will give early attention to the report of the Parliamentary Task Force on Visible Minorities and will act to strengthen laws against hate literature.

The Government will continue to promote balanced development of the Yukon and Northwest Territories, to settle aboriginal claims, and to foster the evolution of responsible government in the North. Funds will be provided through the Northern Oil and Gas Action Plan to ensure that northerners are involved in preparing for oil and gas development. In view

Lors de la deuxième Conférence constitutionnelle sur les droits des autochtones, qui se tiendra en mars 1984, le gouvernement inscrira à l'ordre du jour les droits à l'égalité, les titres de propriété, les traités, les droits ancestraux et droits découlant des traités, les terres et ressources des autochtones, ainsi que la question de l'autonomie administrative.

#### V. *Valorisation de l'identité canadienne*

Comme Canadiens, nous savons que notre diversité—le fait de ne pas avoir à nous conformer à un moule unique—fait partie intégrante de notre identité. La diversité, la tolérance et la civilité qui caractérisent la société canadienne sont donc à cultiver et à préserver.

Si les Canadiens ne veulent pas devenir étrangers dans leur propre pays, il faut toutefois que la radio et la télévision les informent de ce qui se passe autour d'eux et viennent élargir leurs horizons. C'est avec cet objectif en tête que vous serez appelés à étudier un projet de loi pour mettre en œuvre la nouvelle politique nationale de radiodiffusion. Cette politique permettra d'augmenter la teneur canadienne des émissions de la Société Radio-Canada, d'élargir les services de programmation de langue française, de commercialiser plus efficacement les produits culturels canadiens sur le marché international, de rendre les services de radiodiffusion plus accessibles aux régions et aux populations autochtones et d'encourager la production d'émissions par l'entreprise privée.

Prenant acte de la prolifération des techniques électroniques, le gouvernement présentera de nouvelles politiques concernant le film et l'enregistrement vidéo et audio en vue de consolider l'industrie de la production privée. Il proposera aussi des révisions à la loi canadienne sur les télécommunications ainsi qu'à notre législation sur les droits d'auteur afin de mieux protéger les œuvres des artistes, des auteurs et des gens de scène.

Un groupe de travail parlementaire mixte sera mandaté pour examiner la définition des œuvres de charité enregistrées en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu et se pencher sur des questions connexes.

Les immigrants ont enrichi depuis toujours la société canadienne de leurs idées, de leur dynamisme et de leurs talents. Une nouvelle loi sera déposée pour conférer un statut officiel à la politique du multiculturalisme. Pour reconnaître l'apport précieux des néo-Canadiens de plus de 65 ans, le gouvernement assouplira la plupart des formalités pour l'obtention de la citoyenneté, à l'exception des questions de résidence. Le gouvernement continuera d'encourager une connaissance plus répandue des deux langues officielles du pays et d'aider les groupes bénévoles, qui offrent plus d'un millier de programmes d'apprentissage des langues ancestrales fréquentés par quelque 125,000 étudiants. Il examinera dans les meilleurs délais le rapport du Groupe de travail parlementaire sur les minorités visibles et prendra des dispositions pour renforcer les mesures législatives visant la littérature haineuse.

Le gouvernement continuera de promouvoir le développement équilibré du Yukon et des territoires du Nord-Ouest, d'y régler les revendications des autochtones et d'y favoriser l'accession au gouvernement responsable. Il débloquera des fonds dans le cadre du Plan d'action relatif au pétrole et au gaz du Nord pour s'assurer que les habitants de cette région